

ATELIER DE FORMATION à l'arbitrage et à l'encodage

La FSSc offre à tous ses clubs un **après-midi de formation** pour se perfectionner à l'arbitrage et pour **combiner correction et encodage**. L'atelier de formation a été mis en place suite à la proposition de double-encodage obligatoire acceptée lors de l'Assemblée Générale FSSc du 23 septembre 2017.

L'atelier ne convient pas aux non-affiliés et aux personnes qui n'ont jamais arbitré en club ou tournoi. Il s'agit d'une **formation avancée** destinée à quelques représentants de chaque club qui pourront ensuite transmettre les astuces à leurs membres.

La FSSc organise **deux sessions identiques** sur le même week-end pour permettre un encadrement optimal pour tous les participants. **Le nombre de représentants par club est limité à 4 sur l'ensemble des deux sessions**. Merci à tous les intéressés de consulter leurs responsables de club avant inscription et choix de la date.

<u>Lieu</u>	Hôtel Alpha-Palmiers , Rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne Favorisez les transports publics : l'hôtel se trouve à 2 min à pied de la gare CFF.
<u>Date</u>	Samedi 20 janvier 2017 de 13h00 à 18h00 Dimanche 21 janvier 2017 de 13h00 à 18h00 L'une ou l'autre date au choix – ne pas s'inscrire aux deux dates !

Prérequis pour l'inscription à l'atelier :

- Être affilié à la Fédération Suisse de Scrabble
- Avoir l'habitude d'arbitrer en club et/ou en tournoi
- Apporter un ordinateur portable muni du logiciel DupliTop 7
Ne pas oublier le dongle !

Frais d'inscription :

- Une contribution de 10 francs est demandée à chaque participant pour couvrir les frais de réservation de salle et d'organisation (payable sur place).

Inscriptions sur le site Internet de la FSSc jusqu'au 17 janvier 2018.
La capacité d'accueil est limitée à 50 participants par journée !

Pour tout renseignement sur le déroulement de la journée et les prérequis pour l'inscription à l'atelier, contactez Vincent Pirlet (vincent.pirlet@fssc.ch).

Téléphone du jour : 079 780 38 18

Programme de l'atelier de formation 20 et 21 janvier 2018

L'objectif de cet atelier de formation est de permettre aux clubs d'organiser leurs tournois dans le plus grand des confort en vue des nouvelles normes d'arbitrage FSSc applicables dès la fin de l'atelier de formation.

A partir du lundi 22 janvier 2018, toutes les compétitions de Scrabble duplicate homologuées par la FSSc seront donc soumises au principe de double-encodage obligatoire. Un cahier des charges décrivant précisément toutes les conditions sera distribué lors de l'atelier de formation et publié sur le site Internet.

Pour toute question, remarque ou suggestion, le Comité FSSc, la CCT, ainsi que les représentants suisses à la Commission internationale du Règlement se tiennent à votre entière disposition. N'hésitez pas à les contacter.

Programme

Le programme des deux jours sera identique :

1. Revue rapide des cas d'avertissements, de zéros et de pénalités
2. Revue détaillée des principes et bonnes pratiques d'arbitrage
3. Techniques pour un arbitrage rapide et efficace
4. Techniques pour combiner correction et encodage
5. Techniques pour un double-arbitrage rapide et efficace
6. Vérification des scores avec le double-encodeur
7. Mise en situation avec des exemples concrets

Coaches et animateurs

- Vincent Pirlet, vice-président de la FSSc et président de la CCT suisse
- Grégoire Tercier, membre suisse de la Commission du Règlement FISF
- Clara Gonin, membre suisse de la Commission du Règlement FISF
- Daniel Kissling, encodeur officiel de la FSSc
- Virginie Albini (France), arbitre fédérale FFSc
- Louis Eggermont (Belgique), président de la CCT internationale

Appel à double-encodeurs

Les éventuelles personnes intéressées à se former au double-encodage (ce qui correspond actuellement à l'encodage simple) sont priées de faire part de leur intérêt à Vincent Pirlet (vincent.pirlet@fssc.ch) dès que possible.